

10 BONNES RAISONS D'ACTUALISER SON PROJET ASSOCIATIF

Fiche 4.3

« C'EST EN RÉAFFIRMANT SON PROJET QUE L'ASSOCIATION POURRA RETROUVER LE SENS DE L'ACTION ET AINSI REMOBILISER BÉNÉVOLES, SALARIÉS ET ADHÉRENTS. »

« Dis-moi quel est ton projet, je te dirai qui tu es ».

Le projet associatif permet de construire les fondations solides sur lesquelles pourront reposer l'association, son fonctionnement, ses moyens, ses actions.

En l'absence d'actualisation, ces fondations peuvent être ébranlées. En effet, après l'élaboration, vient l'accomplissement du projet associatif, son développement et la satisfaction de son application. Mais avec cette mise en œuvre viennent également l'essoufflement, les remises en cause, la bureaucratisation, puis, progressivement, la perte de vue du projet associatif : en effet, l'action et les moyens de l'association évoluent. Pour cette raison, l'organisation doit en permanence renouveler son projet associatif.

C'est en réaffirmant son projet associatif que l'association pourra retrouver le sens de l'action et ainsi remobiliser bénévoles, salariés et adhérents. Mais un projet non confronté à la réalité, en plus de perdre ses valeurs, n'en aura aucune.

Quelles sont les bonnes raisons d'actualiser son projet associatif ?

L'ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT

23 février 2011

L'environnement évolue et contraint les associations à évoluer.

L'environnement réglementaire évolue à un rythme sans précédent et redessine le cadre dans lequel s'inscrivent les établissements et services (droit social, qualité, droit des malades, évaluation, etc.).

La fonction de veilleur permet aux opérateurs de devancer les besoins des populations avant même que les politiques publiques ne s'en emparent. Les associations ne pouvant se cantonner à des mesures techniques, l'évolution des besoins des personnes impacte inévitablement leur projet.

SE REFONDER ENSEMBLE

Au fil du temps, les personnes bougent dans une organisation tant au niveau des administrateurs qu'au niveau du personnel.

Des différences de conception peuvent exister au sein des institutions.

Ces différences peuvent se mesurer dans les outils et méthodes utilisés par le personnel mais également au niveau de la conception que l'institution se fait des usagers. Ainsi, le projet associatif permet de faire le lien entre ces acteurs et constitue le socle commun propre à l'association.

LA MISE EN AVANT DES VALEURS

Actualiser son projet associatif a également pour but de mettre en avant ses valeurs et de réfléchir sur la manière de les incarner dans la pratique au quotidien.

Le renouvellement du projet doit permettre de retrouver l'esprit qui a présidé à la création de l'association, de réaffirmer le politique. L'extinction de la dynamique politique de l'association coïncide avec la perte de sens du projet initial. Il faut donc repolitiser l'association, réintroduire la dimension politique dans le projet associatif.

Le passage de l'énoncé des valeurs à la concrétisation dans les pratiques incombe à la réflexion qui préside à l'actualisation du projet associatif. Ainsi, les équipes pourront adapter des techniques, des attitudes, des organisations conformes à l'esprit de l'association.

LE SENS DE L'ENGAGEMENT

Par définition, l'engagement est personnel, ses motifs diffèrent d'une personne à une autre. Le projet associatif permet de mettre en valeur l'engagement des uns qui, lié à celui des autres, fait sens au sein de l'institution. Le projet associatif permet de prendre en compte la particularité de l'engagement de chacun, de le partager et de nourrir le projet commun.

PROMOTION DE L'OFFRE DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT NON LUCRATIVE

Le projet associatif assure la promotion de l'offre de soins et d'accompagnement non lucrative.

L'offre non lucrative renvoie dans un pays démocratique à la capacité d'hommes et de femmes de se sentir ensemble responsables par rapport à la fragilité ou la vulnérabilité de leurs concitoyens. L'offre de soins n'est pas une fin en soi, elle s'inscrit dans une vision de la société dans laquelle la participation des individus au pacte qui les lie entre eux est une réalité qui mérite d'être affichée.

23 février 2011

DONNER À VOIR

Construire et renouveler son projet politique, c'est donner à voir vis-à-vis des personnes, des usagers, des patients, des personnels et des partenaires.

Le projet associatif précède l'activité, il imprime la manière d'être et de travailler. Il constitue un socle commun tant pour la société que pour le personnel de l'établissement. Compte tenu de la possibilité d'un fossé entre ce qui est pensé par l'institution et le personnel, il fixe des points de repères permettant à ces deux acteurs d'être liés par les mêmes valeurs, les mêmes conceptions.

L'ÉVALUATION

L'actualisation du projet associatif s'inscrit dans le cadre d'une évaluation, à savoir une vérification, un partage que le projet qui a été initié continue à s'inscrire dans une utilité, une pertinence ; le projet associatif dans sa modalité d'actualisation se nourrit de l'évaluation du projet en cours.

FAIRE AVEC LES PERSONNES ET NON POUR LES PERSONNES

Actualiser le projet associatif, c'est prendre la mesure de la place des personnes. Certes, toutes les grandes lois sociales ont assuré la promotion de l'utilisateur, de sa place, de sa représentation; de nombreuses instances ont été créées à cet effet ; pour autant le projet associatif va permettre de s'assurer que la personne n'est pas considérée que dans le format de sa représentation mais bien que sa parole est prise en compte dans le projet qui la concerne, sans parler à sa place, sans penser à sa place, sans confisquer sa parole.

De même, la place des proches, leurs paroles, leurs expertises sont autant de sujets qui incombent au projet associatif pour imprimer les réponses techniques.

LA PRÉVENTION DES RISQUES DE BUREAUCRATISATION DE L'ORGANISATION

Avec le temps, la pertinence du projet associatif peut s'atténuer et faire l'objet d'une dérive bureaucratique. Pour l'éviter, il faut s'assurer dès le début que le fonctionnement de l'association est démocratique, et que les statuts prévoient des mécanismes de prévention des risques : renouvellement des attributions, non-cumul de mandats, limites de durée dans l'exercice des mandats, etc. Il est enfin essentiel que l'association intègre les particularités de son environnement dans son évolution : domaine d'activité, zone géographique, interlocuteurs privilégiés, publics ciblés, etc.

L'INSCRIPTION DE LA PERSONNE MORALE DANS UNE PÉRENNITÉ

Le renouvellement du projet associatif permet d'inscrire la personne morale dans une pérennité. L'institution doit regarder vers l'avenir et ceci, dans un devoir de transmission.

Ce qui a été transmis par les fondateurs doit être transmis à son tour au fil du temps. Le projet associatif a pour mission de veiller à la personne morale, de prendre soin de ce legs afin que toujours et encore ils soient et ils restent au service des populations.

ACTIONS À MENER

- ▶ **Elaborer** un diagnostic et évaluer le projet existant (adéquation à l'environnement et aux besoins des personnes) afin de déterminer les points à faire évoluer.
- ▶ **Organiser** des consultations et des échanges entre tous les acteurs du projet associatif.
- ▶ **Assurer** une politique de communication autour du projet.